



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115031>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-115031**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24440055200091

Ville : ANCENIS-SAINT-GEREON

Code postal : 44156

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1049412.html

Identifiant interne de la consultation : 2024REH2PREU

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Peigné Sandra

Adresse mail du contact : gaf-environnement@pays-ancenis.com

Numéro de téléphone du contact : +33 240963189

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : 1) Une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du CCP : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail". 2) Au titre des capacités professionnelles, techniques, et financières du candidat : - La déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 23/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : o Une liste des

principales références des 5 dernières années, avec indications dates, montants et destinataires publics ou privés des prestations, o Les moyens humains généraux de la société, o Les moyens matériels généraux de la société. - La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire : o pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établies en France ; o lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les documents précités.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget annexe assainissement collectif de la COMPA, ressources propres, subvention éventuelle de l'Agence de l'eau sur l'opération globale de la station.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation de deux postes de refoulement d'eaux usées et déconnexion du refoulement des boues de l'usine d'eau potable à Ancenis-Saint-Géréon

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux de réhabilitation de deux postes de refoulement d'eaux usées et de déconnexion du refoulement des boues de l'usine d'eau potable à Ancenis-Saint-Géréon. Les deux postes de refoulement concernés sont Barrière-Saint-Pierre et du Verger. La déconnexion des boues de l'usine d'eau potable (UPEP), doit être réalisée en anticipation de la reconstruction de la station d'épuration de la Bigoterie à ANCENIS-SAINT-GEREON. Les travaux sont décomposés comme suit : - Poste Saint-Pierre : Dévoiement des effluents, Reprise partielle du génie civil, Renouvellement d'une partie de la serrurerie, Dépose des équipements non utilisés, Modification du collecteur de refoulement. - Déconnexion des boues de l'usine d'eau potable : Pose d'une nouvelle conduite par fonçage sous la RD 932, Avenue des Alliés, Pose d'une nouvelle conduite longeant RD 932, Avenue des Alliés, Raccordement dans regard existant en amont du poste Saint-Pierre, Reprise hydraulique de la conduite de refoulement dans le local boues UPEP. - Poste du Verger : Création d'une unité de traitement H2S, Modification de l'électricité et de l'automatisme, Mise en place de variateurs de vitesse sur groupe de pompage, Dépose des équipements non utilisés. Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification, jusqu'à l'expiration des garanties contractuelles et/ou l'apurement des comptes. Le marché s'achèvera après la levée des éventuelles réserves émises pendant le délai de garantie des travaux, éventuellement prolongé dans les conditions de l'article 44.2 du CCAG-Travaux. A titre indicatif, date prévisionnelle de début des prestations : 6 janvier 2025 au plus tard (date non contractuelle). Forme du prix : global et forfaitaire

Lieu principal d'exécution du marché : Les travaux à réaliser sont situés sur la commune d'ANCENIS-SAINT-GÉREON : Avenue des Alliés (RD 923), au niveau d'un parking, pour le poste Barrière Saint-Pierre ; Avenue des Alliés (RD 923), pour la conduite de refoulement des boues de l'UPEP ; 714 rue du Verger pour le poste du Verger

Durée du marché (en mois) : 18

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La consultation est passée en application des articles L 2123-1, R 2123-1 1°), R 2123-4 et R 2123-5 du Code de la commande publique. Les travaux seront réglés par un prix global et forfaitaire, détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). Il n'y a pas d'allotissement dans le cadre du présent marché, en raison de la nature du projet et des contraintes suivantes : Contrainte de continuité de service, Contrainte de travaux et de mises en service simultanées. Le délai global d'exécution, est de 6 mois maximum. Il comprend les délais suivants : - conformément à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, la période de préparation des travaux d'une durée de 8 semaines ; - la période d'exécution des travaux qui ne devra pas dépasser 4 mois maximum, et selon le délai indiqué par le candidat à l'acte d'engagement. La préparation et l'exécution des travaux seront notifiées par ordres de service. Les délais d'exécution de chacune des phases seront indiqués dans chaque OS. Ces délais commencent à courir à compter de la date fixée dans l'ordre de service correspondant ou à défaut de précisions, à la date de réception de celui-ci. La phase d'exécution des travaux ne pourra débuter avant la notification de l'ordre de service correspondant. Prix fermes et révisables selon les modalités décrites au CCAP. Une visite facultative est possible. Les modalités sont précisées dans le RC. Critères d'attribution : - Valeur technique (pondération : 60 %) appréciée au vu de la qualité de la note méthodologique et au vu des sous-critères exposés dans le RC. - Prix des prestations (pondération : 40 %) apprécié au vu du prix global et forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement en euros TTC. Les variantes sont autorisées mais facultatives. Cependant, elles sont limitées à 1 par candidat. La variante peut porter uniquement sur le mode de réalisation des tranchées et le tracé pour le refoulement des boues de l'UPEP, tout en respectant les contraintes des gestionnaires de voirie et de la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles. La réponse à l'offre de base est imposée. Le candidat répondant à l'offre de base, et à 1 variante, devra fournir, au sein de la même offre, un dossier relatif à l'offre de base, et un dossier relatif à l'offre variante. Les modalités de recours sont précisées dans le règlement de consultation, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette BP 24111 44041 NANTES CEDEX. Avance possible selon les conditions exposées au RC. Signature électronique imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Cette procédure est une procédure entièrement dématérialisée. Ainsi, les soumissionnaires devront télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et déposer gratuitement une offre par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée dans le RC et selon les modalités exposées à l'article 5.3 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024